

Fiche d'information

Correcteurs

Antiparkinsoniens - Anticholinergiques

Les médicaments antiparkinsoniens ou anticholinergiques, appelés couramment « correcteurs » sont indiqués pour corriger certains effets indésirables appelés « troubles neurologiques » ou « effets extrapyramidaux » provoqués par les antipsychotiques.

En effet, les médicaments antipsychotiques peuvent provoquer chez certains patients des effets indésirables neurologiques tels que des tremblements, des contractures, des crampes et des mouvements involontaires au niveau du visage, du corps, des jambes. Ces effets indésirables peuvent être inconfortables et douloureux. Ils ont la même origine et sont similaires aux symptômes d'une maladie neurologique : la maladie de parkinson.

La prescription d'un correcteur n'est pas systématiquement associée à celle d'un antipsychotique. En effet, certains antipsychotiques n'entraînent pas, ou très peu d'effets neurologiques. Dans ces cas, on ne vous prescrit pas de correcteurs.

Les formes injectables sont administrées en injection intramusculaire pour corriger très rapidement un de ces effets quand ils surviennent brutalement et sont particulièrement gênants et douloureux.

Les médicaments de cette classe ont été regroupés dans une même fiche, car leurs propriétés pharmacologiques sont très voisines.

Dénomination Commune Internationale	Dénomination Commune Internationale
Trihexyphénidyle	**Bipéridène**
Artane® • comprimé à 2 mg, blanc • comprimé à 5 mg, blanc • solution buvable à 4 mg/ml (1 mg = 10 gttes) • solution injectable à 10 mg / 5 ml **Parkinane-LP®** • gélule à 2 mg corps incolore, tête bleue • gélule à 5 mg bleu soutenu	**Akineton® LP** • comprimé à 4 mg, blanc
	Dénomination Commune Internationale
	Tropatépine
	Lepticur® • comprimé sécable à 10 mg blanc • solution injectable 10 mg

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026